

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR(TRICE) INSTALLATION - TRANSMISSION

L'animateur-trice, sous l'autorité du Conseil d'Administration et en lien avec les autres salariés de la Maison des Paysans et de la Confédération Paysanne devra réaliser les missions décrites ci-dessous. Le temps de travail est de 35h / semaine. Les conditions de travail et de rémunération sont régies par la convention collective de la Confédération Paysanne, n°IDCC 7514.

MISSIONS

La Maison des Paysans est une association départementale adhérente au niveau national à la Fédération des Associations de Développement Agricole et Rural (Fadear).

1. Accompagnement et animation d'actions en faveur de l'installation et de la transmission en agriculture

- accompagnement individuel de porteurs de projet (diagnostic pré-installation, études économiques), réalisation de demandes de DJA / Prêt d'honneur avec la rédaction de plans d'entreprise,
- rendez-vous individuels dans le cadre du parcours PPP,
- accompagnement de projets d'association et de transmission
- organisation et animation de réunions collectives et cafés installation à destination de porteurs de projet à l'installation, agriculteurs et cédants
- intervention au sein de l'enseignement agricole,
- diagnostics Agriculture Paysanne
- réalisation de fiches technico-économiques
- lien avec l'association Pays en Graine pour les espaces test agricoles
- Réalisation de suivis post-installation et d'avenants à la DJA
- veille installation / transmission / programmes de recherche

2. Animation de la vie associative

- organisation avec les autres salariées de la vie associative : des conseils d'administration, de la représentation, des AG...
- Participation réunions locales Installation / Foncier / Transmission (partagé avec l'équipe)
- Travail avec les partenaires (Conf', SAFER, CER France, CFPPA, DDT, Grand Périgueux...)
- Participation réunion locales autres (SCOT, PAT..), partagé avec l'équipe

PROFIL

- Formation supérieure de niveau bac+2 minimum en agriculture ou développement rural.
- Expérience en animation, développement agricole et rural, accompagnement de projets etc.
- Intérêt et motivation pour l'agriculture dans sa dimension politique, connaissance de l'agriculture paysanne,
- Connaissance des démarches d'installation (parcours d'installation, demandes d'aides DJA / Prêt d'honneur), du milieu de la formation et de la transmission en agriculture ,
- Sens de l'autonomie, esprit d'initiative et capacité d'organisation,
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction,
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils internet

CONDITIONS

- CDI (35 heures/semaine), période d'essai de 2 mois. Contrat PEC si possible.

- Poste basé à Bergerac (24) et Coursac (24) avec déplacements réguliers sur le département et la région.
- Salaire brut mensuel selon convention collective de la Confédération Paysanne et de la FADEAR
- Permis B et véhicule indispensable-remboursement des frais de déplacement
- Disponibilités le soir ponctuellement – formations internes à envisager
- Embauche souhaitée le 1er octobre 2021
- Envoyer lettre de motivation et CV par courriel uniquement à maisondespaysans@gmail.com avant le 15 septembre 2021.

Objet : Candidature animateur (trice) Maison des Paysans

Intitulés des PJ :

CV_Nom_Prénom_Candidature_AnimMdp

LM_Nom_Prénom_Candidature_Anim Mdp

- Entretiens d'embauche entre le 20 et le 24 septembre